

## 1 rue Jean de Bueil 53270 SAINTE SUZANNE-ET-CHAMMES

# PROCES VERBAL Séance du 7 mars 2018

<u>Présents</u>: Nicolas RAGAIGNE, Georges MASSA, Gérard HUAULT, Solange SCHLEGEL, Antoine JOSSET (Suppléant de François DELATOUCHE), Marie-Thérèse RIBOT (Suppléante d'Alain BARILLER), Robert TROU, Robert MASSOT, Michel DURAND, Jocelyne BEDOUET, Yvon BUARD.

**Excusés**: Jean-Pierre AUBIN, Marcel DUCHEMIN, Christine GESBERT.

Absent: Daniel BOUVET.

<u>Secrétaire de séance</u> : Robert MASSOT <u>Nombre de membres en exercice</u> : 15 <u>Date de la convocation</u> : 19 février 2018

## Assistaient également à la réunion :

- Christian LAVOUE : Représentant du Syndicat de l'Erve et du Treulon

- Xavier SEIGNEURET : Technicien de rivières du Syndicat du Bassin de l'Erve

- Yohann LUCAS: Responsable technique des Syndicats

\*\*\*\*\*\*

## **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018**

> Résultats provisoires 2017 : Section de fonctionnement

Chapitre	DEPENSES	CA 2016	BUDGET 2017	CA 2017 (provisoire)
11	Charges à caractère général	86 191,49	134 180,00	102 367,26
12	Charges de personnel	193 914,06	217 770,00	192 622,48
65	Autres charges de gestion courante	7 370,10	7 523,00	6 988,79
66	Charges financières	2 377,23	1 840,43	1 591,77
67	Charges exceptionnelles	0,00	100,00	0,00
68	Amortissements et provisions	25 253,78	26 703,42	26 703,42
23	Virement à section investissement	0,00	6 966,01	0,00
	TOTAL	315 106,66	395 082,86	330 273,72
Chapitre	RECETTES	CA 2016	BUDGET 2017	CA 2017 (provisoire)
013	Atténuation de charges	53 935,32	84 500,00	74 448,79
70	Produits de services	46 797,98	36 200,00	35 298,11
74	Contribution communes	89 982,59	89 982,59	89 982,59
74	Subventions + Participations Synds	169 356,05	168 000,00	85 118,72
77	Produits exceptionnels	0,00	1 000,00	2 090,58
	Opération d'ordre	15 400,27	15 400,27	15 400,24
	TOTAL	375 472,21	395 082,86	302 339,03
	- 27 934,69			

## > Résultats provisoires 2017 : Section d'investissement

Chapitre	DEPENSES	CA 2016	BUDGET 2017	CA 2017 (provisoire)
001	Résultat investissement reporté	0,00	70 668,11	0,00
16	Emprunts (rembt cap.)	11 529,47	6 200,00	6 187,46
23	Opérations d'équipement	37 506,11	92 901,00	51 894,69
	Opération 18 - Erve	1 785,58	5 001,00	1,00
	Opération 20 - Techniciens de rivière	4 431,47	2 100,00	916,79
	Opération 22 - CRE	29 217,86	40 000,00	14 290,30
	Opération 23 - Matériel bureau	2 071,00	1 300,00	1 263,60
	Opération 24 - CTMA		44 500,00	35 424,00
45	Opération 45 - Abreuvoirs	18 480,00	180 500,00	166 483,20
020	Dépenses imprévues	0,00	1 463,60	0,00
041 et 040	Opérations patrimoniales et d'ordre	15 400,27	15 400,27	15 400,24
	Equilibre Cpte de tiers	0,00	91 430,83	0,00
	TOTAL	82 915,85	458 563,81	239 966,59
	T .			
Chapitre	RECETTES	CA 2016	BUDGET 2017	CA 2017 (provisoire)
1068	Excédents de Fonct. Capitalisés	27 888,30	60 365,55	60 365,55
021	Prélèvement fonctionnement	0,00	6 966,01	0,00
10	FCTVA	1 764,00	798,00	0,00
13	Subventions	4 694,00	98 900,00	47 851,98
	Agence de l'Eau	4 694,00	47 500,00	20 000,00
	Région	0,00	12 000,00	0,00
	Départements	0,00	31 500,00	23 890,00
	Communes et Communauté de communes	0,00	4 000,00	0,00
	Autres Syndicats	0,00	3 900,00	3 961,98
4582	Subventions pour abreuvoirs/ouv.	0,00	143 400,00	49 014,00
28	Amortissements	25 253,78	26 703,42	26 703,42
	Equilibre compte de tiers	0,00	91 430,83	0,00
	Emprunt	0,00	30 000,00	0,00
	TOTAL	59 600,08	458 563,81	183 934,95
	- 56 031,64			

## > Opérations d'investissement

Opération n° 18 - Erve		Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Acquisition parcelles ZH à ASSE LE BERENGER		1,00	1,00	0,00
Travaux divers		5 000,00	0,00	0,00
	TOTAL	5 001,00	1,00	0,00

Opération n°20 - Techniciens rivière		Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Enregistrement nom domaine site internet		100,00	72,00	0,00
Achat laser avec trépied et mire télescopique		2 000,00	844,79	0,00
TO	OTAL	2 100,00	916,79	0,00

Opération n°22 - CRE	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Etude bilan CRE (Solde)	1 000,00	189,60	0,00
Reprise étude ouvrages CRE (Solde)	39 000,00	14 100,70	0,00
TOTAL	40 000,00	14 290,30	0,00

Opération n°23 - Matériel bureau		Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Logiciel compta + paie		1 300,00	1 263,60	0,00
	TOTAL	1 300,00	1 263,60	0,00

Opération n°24 - CTMA	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Travaux Lot 3: Restauration ZH à ASSE	44 500,00	19 632,00	0,00
Travaux Lot 1 : Continuité		15 792,00	9 000,00
TOTAL	44 500,00	35 424,00	9 000,00

Opération Abreuvoirs / Ouvrages	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Abreuvoirs 2016 (solde)	8 000,00	7 639,20	0,00
Travaux ouvrages + abreuvoirs 2017	172 500,00	158 844,00	13 600,00
TOTAL	180 500,00	166 483,20	13 600,00

## > Etat de la dette

	Dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Échéances à payer au	Dont		
Année		cours de l'exercice	Intérêts	Capital	
2017	12 645,88	6 741,35	553,89	6 187,46	
2018	6 458,42	6 741,30	282,88	6 458,42	
		13 482,65	836,77	12 645,88	

## > Programme 2018 : Poursuite des travaux 2017 non réalisés

#### **Section Fonctionnement**

## TRAVAUX CTMA

м	- /
Úλ	Dépenses

- Débroussaillage réalisé par le chantier d'i \$\times\$ (Ruisseau de la Bonde + Pont d'Orval	nsertion 3C « Vert Avenir »
	tions
- Participation Etude gouvernance GEMAPI	4 000 €

#### **Section Investissement**

## TRAVAUX CTMA

Dépenses	(Reste à réc	<u>ıliser 2017)</u>
- Lot 1	· Continuité	ácologique

- Lot 1 : Continuite ecologique	10 200 €
- Lot 2 : 1 passerelle supplémentaire à ST GEORGES SUR ERVE	6 800 €

## ♦ Recettes

- Subventions pour Travaux CTMA 2017 ......220 000 €

## **Section Fonctionnement**

Section Fonctionnement	
DIVERS	
♦ Dépenses	
- Frais de fonctionnement (Postes Techniciens + Secrétaire)	67 000 €
- Salaires et charges des Techniciens + Secrétaire	
-	
♥ Recettes	4 40 000 6
- Aide AELB	
- Participation des autres syndicats (Salaires et Charges)	
- Participation des autres syndicats (Frais fonctionnement)	30 000 €
TRAVAUX	
M. D. (m. 1949)	
<ul> <li><u>Dépenses</u></li> <li>Travaux divers</li> </ul>	2 000 6
- Travaux divers	3 000 €
Section Investissement	
TRAVAUX	
	2 200 5
- Travaux divers	3 000 €
DIVIENCE.	
DIVERS	
♥ <u>Dépenses</u>	2 200 5
- Divers achat investissement	3 000 €
♦ Recettes	
- Participation des autres Syndicats	2 200 €
TD 1/// 10/ CT// 100/0	
TRAVAUX CTMA 2018	
Section Fonctionnement	
♦ Dépenses	
- Entretien par Vert Avenir (Ruisseau du Langrotte + Plantes envahissantes)	8 700 €
- Embâcles (Ensemble du bassin)	
- Suivi indicateurs	8 000 €
- Plantations en bord de rivière (BLANDOUET-ST JEAN)	1 500 €
	22 400 €
♦ Recettes	
- Subventions	17 800 €
Section Investissement	
♦ <u>Dépenses</u>	
- Restauration de ruisseaux	
♣ Le Pont d'Orval (abreuvoirs et recharges)	
⇔ L'Ambriers (abreuvoirs et recharges)	18 000 €
- Continuité	427 700 6
♥ Moulin de la Mécanique à STE SUZANNE-ET-CHAMMES	
⋄ Impasse du Bourg à VOUTRE	/ 200 €
- Divers	
	2 000 €
∜ Reprise enrochement à Hardray à ST PIERRE SUR ERVE (DREAL)	3 000 €
- Etudes	
⇒ Phase PRO (Boug de ST JEAN, Launay à ASSE, Grattesac à VOUTRE)	23 500 <i>€</i>
S Phase PRO (Body de 31 JEAN, Edundy à ASSE, Grattesac à VOOTRE)	
y combamement plan a caa des chaavillieres a sie sozaline et l'echammes	10 Job C
	230 800 €
	250 500 0
♥ Recettes	
- Subventions	184 000 €

Les membres du Comité Syndical prennent connaissance du rapport de présentation (ci-dessus) qui fixe les grandes lignes du budget primitif 2018.

### Le Comité syndical:

- > Prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,
- > Donne un avis favorable au rapport de présentation.

## PROGRAMME DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU CTMA POUR 2018

Madame la Présidente informe le Comité Syndical des travaux qui seront réalisés dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques en 2018. Le programme CTMA pour 2018 pourrait s'établir de la manière suivante :

Enlèvement d'embâcles	= 4 200 €
Entretien ripisylve	= 9 000 €
Plantations	= 1 500 €
Suivis des indicateurs	= 8 000 €
Restauration de ruisseaux (abreuvoirs, recharges,)	= 60 000 €
Continuité écologique	= 136 800 €
Etudes (Phase PRO 3 ouvrages et contournement plan d'eau)	
TOTAL 2	.018 = 253 500 €

## Après en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL:

- Approuve le programme de travaux dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques pour 2018;
- Sollicite la subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Départemental pour l'année 2018, ainsi qu'auprès du Conseil Régional;
- Autorise la Présidente à signer tout document lié à ce dossier (marchés, avenants, dossiers de subvention, ...)

## RENOUVELLEMENT DU DISPOSITIF D'INTERESSEMENT A LA PERFORMANCE COLLECTIVE POUR 2017

Madame la Présidente rappelle que la prime d'intéressement à la performance collective a été instaurée par délibération du 11 décembre 2013, pour un montant maximum annuel de 300 €.

Madame la Présidente propose de renouveler ce dispositif pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 pour l'ensemble des agents du Syndicat.

#### Le Comité Syndical, après délibération :

- > Approuve le renouvellement de ce dispositif d'intéressement à la performance collective pour l'ensemble des agents du Syndicat, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 ;
- > Autorise Madame la Présidente à signer tout document lié à ce dossier

## <u>AVENANT N° 1 - LOT 1 - CTMA 2017 - CONTINUITE</u>

Madame la Présidente expose le rapport suivant :

Concernant le marché signé en septembre 2017 avec l'entreprise SNTP SALMON pour les travaux d'ouvrages hydrauliques d'un montant de 91 440,00 € HT soit 109 728,00 € TTC, des travaux supplémentaires sont à prendre en compte mais également des travaux à supprimer.

Travaux supplémentaires = 8 445,00 € HT

- Augmentation de la surface pour le parement en pierre
- Surplus pour confortement pied de mur dans bief moulin.

Travaux supprimés = 650,00 € HT

- Suppression de l'installation d'un abreuvoir

Le montant du marché avec les modifications apportées passe de 91 440,00 € HT à 99 235,00 € HT soit 119 082,00 € TTC.

Un avenant n°1 est proposé aux membres du comité syndical.

#### Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les modifications apportées au marché signé en septembre 2017 avec l'entreprise SNTP SALMON ;
- Approuve l'avenant n°1 présenté ci-dessus ;
- Autorise Madame la Présidente à signer tout document lié à ce dossier.

#### PARTICIPATION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES POUR 2018

Madame La Présidente soumet aux membres du comité le relevé détaillé des contributions à demander aux Communautés de communes adhérentes au titre de la participation aux dépenses du Syndicat pour l'année 2018. En définitive, la situation, pour chaque communauté de communes, se présente conformément au tableau ciannexé.

Le Comité syndical, après délibération, approuve le montant des contributions présenté dans le tableau annexé.

Communautés de communes	Mc	Montant de la contribution par commune 2018	Contribution nécessaire à l'équilibre du budget 2018		si recouvrement par voie d'imposition directe	
	Commune		Inscrite au BP	Recouvrée par voie d'imposition directe	reversement par la commune de l'allocation compensatrice TP perçue avec la DGF 2017	Montant définitif mis en recouvrement
Communauté de communes des COEVRONS	ASSE LE BERENGER	2 428,18 €	78 637,13 €			
	EVRON	2 787,21 €				
	ST GEORGES SUR ERVE	4 015,47 €				
	BLANDOUET-ST JEAN	10 581,95 €				
	ST LEGER EN CHARNIE	992,06 €				
	ST PIERRE SUR ERVE	1 653,43 €				
	STE SUZANNE-ET-CHAMMES	20 615,91 €				
	SAULGES	6 897,17 €				
	THORIGNE EN CHARNIE	2 806,11 €				
	TORCE VIVIERS EN CHARNIE	10 251,27 €				
	VAIGES	1 181,02 €				
	VIMARCE	3 051,76 €				
	VOUTRE	11 375,60 €				
Communauté de communes du Pays de MESLAY-GREZ	VAL DU MAINE (BALLEE)	11 167,74 €	<sup></sup> 15 844.58 €			
	CHEMERE LE ROI	4 676,84 €				
		TOTAL	94 481,71 €	- €	- €	- €

#### **QUESTIONS DIVERSES**

#### > Passerelle à Rousson

Georges MASSA souhaiterait savoir si l'installation d'une passerelle au niveau du Moulin de Rousson serait possible afin de créer une liaison piétonne entre BALLEE et SAULGES. En effet, un chemin communal traverse la rivière en aval du Moulin.

Xavier SEIGNEURET précise que si le projet s'inscrit dans le cadre des chemins PDIPR, une participation financière serait possible, sous réserve de l'avis du comité syndical (une participation financière avait été octroyée il y a quelques années à la commune de SAINT PIERRE SUR ERVE). La mise en place d'une passerelle à cet endroit entrainerait un coût important au vue de la largeur de la rivière, avec l'obligation de l'installation au-dessus des cotes de crues centennales pour ne pas sur-inonder le Moulin en amont. Actuellement le niveau d'eau à cet endroit est tenu par le clapet du Puits. Cet ouvrage sera certainement aménagé à long terme sous conditions de l'accord des propriétaires. Si le niveau baisse, une solution pourrait être la mise en place d'un pas japonais et d'un gué aménagé, moins cher et moins contraignant techniquement.

#### > Château de Foultorte

Yvon BUARD indique que les pêcheurs de VOUTRE sont mécontents du non-respect de la continuité écologique au niveau du Château de Foultorte à ST GEORGES SUR ERVE.

Xavier SEIGNEURET précise, en effet, que le barrage actuel sert pour alimenter les douves du Château, la chute induite, ne permet pas la circulation des espèces piscicoles dans l'Erve. Une rampe en enrochement pourrait être aménagée afin de maintenir les ouvrages et de faciliter la circulation piscicole, néanmoins différents échanges avec le propriétaire n'ont pas permis d'obtenir son accord pour la mise en place de travaux. Un courrier de la part de la Gaule Voutréenne pourrait permettre de relancer la concertation.

Pour rappel, l'arrêté de classement des cours d'eau pour l'Erve demande l'aménagement des ouvrages pour la continuité écologique, avant l'échéance de juillet 2017, un délai supplémentaire de 5 ans a été accordé par l'Etat pour certains ouvrages.

Le secrétaire de séance Robert MASSOT La Présidente, Solange SCHLEGEL